

VERNINFOS

16 décembre 1980

Centre socio-culturel des Marais
VERN-SUR-SEICHE

N° 1

Éditorial

*Vous avez en mains le premier papier public d'un nouvel organisme : le Centre des Marais (C.D.M.), nom donné à notre centre socio-cultu-
rel.*

Ainsi, l'idée lancée il y a seulement quelques mois a-t-elle fait son chemin. Une assemblée générale regroupant douze associations vernaises, des représentants des usagers et de la municipalité a mis en place les structures du centre et formulé ses statuts. Ce conseil d'administration élaboré a formé son bureau. Tout est donc en place pour amorcer le fonctionnement du centre socio-culturel vernois.

*Il serait trop long ici d'énumérer les actions inscrites au programme d'un centre socio-cultu-
rel. Nous voudrions plutôt dire aujourd'hui ce qui a amené à envisager la création de notre centre. Tout d'abord, citons les problèmes appelant des solutions urgentes et concernant les jeunes. Il s'agit, en particulier, du Centre de loisirs où se posent des problèmes d'encadrement et de bénévolat : du Club des 13-15 ans pour lequel la*

gestion du Bureau d'aide sociale ne peut continuer. A retenir aussi le relais à prévoir en ce qui concerne le plan d'action prioritaire n° 15 (P.A.P. 15) : bibliothèque, couture, soins à domicile, transports des personnes âgées. Bien qu'un centre social ne soit spécialisé ni dans une tranche d'âge, ni dans un type d'intervention, les problèmes énumérés ci-dessus justifient, à eux seuls, la mise en place de notre Centre des Marais. Et cela d'autant plus que nous ne pouvons oublier que dans les années qui viennent notre population va presque doubler.

Une feuille semblable à la présente paraîtra tous les deuxièmes et quatrièmes mardis de chaque mois (avec peut-être quelques "entorses" toutefois pendant les vacances de Noël et les vacances d'été). Elle donnera pour les quinze jours à venir les activités prévues par les associations socio-culturelles. Celles-ci devront remettre à Mme Perron, 22, allée des Hortensias (tél. 62.70.28) leurs projets d'activité, cinq jours avant la date de parution.